

Revue Humain et Organisation

Règles de publication

Guide aux auteurs

Humain et Organisation est une revue biannuelle qui publie des articles originaux en lien avec un des six domaines de pratique reconnus par la SQPTO, à savoir : la dotation et l'évaluation du potentiel, le diagnostic et le développement organisationnel, la formation du personnel-cadre, professionnel ou technique, le coaching professionnel dans les organisations, la gestion des carrières et la réaffectation du personnel et l'aide aux employés/la santé psychologique au travail.

But

La revue Humain et Organisation vise à assurer le rayonnement de la recherche menée dans le domaine de la psychologie du travail et des organisations, et ce, en lien avec la pratique et les valeurs de rigueur et de collaboration de la SQPTO.

Type de publication

Les articles faisant état de recherches appliquées, de revue de la documentation scientifique, de courte méta-analyse, de revue et de critique de livre peuvent être soumis à Humain et Organisation. Le comité de rédaction peut également proposer à des chercheurs reconnus internationalement dans le domaine de soumettre un article qui présente des données ou qui traite d'un sujet novateur. L'article devra être rédigé dans un langage accessible pour tous.

Critères d'évaluation

- Appui théorique
- Pertinence et importance de la problématique visée
- Présentation claire des hypothèses ou des questions de recherche
- Rigueur et pertinence de la méthode suivie et des analyses menées
- Clarté des résultats
- Retombées pratiques et théoriques
- Adéquation de la conclusion en lien avec le sujet traité
- Contribution originale de l'article par rapport aux connaissances actuelles
- Incidence et pertinence pour la pratique des psychologues du travail et des organisations

Normes pour la publication

Les normes de présentation obligatoires sont celles de l'American Psychological Association 7e édition :

American Psychological Association. (2020). *Publication manual of the American Psychological Association* (7th Ed.). <https://doi.org/10.1037/0000165-000>

Fréquence de publication

Deux numéros par année : au printemps et à l'automne. Il est possible de soumettre vos articles en tout temps pour publication (une analyse de l'article sera effectuée selon les normes en vigueur). L'année du colloque (an pair), la publication du printemps pourrait être dédiée aux articles issus des présentations du colloque.

Soumettre un article

Tout article doit être soumis de manière électronique à l'adresse suivante : humainetorganisation@sqpto.ca.

Les auteurs doivent s'assurer de soumettre l'article et le document comportant les informations sur les auteurs en format Word et que ces derniers soient exempts de virus. L'article doit être prêt pour l'évaluation à l'aveugle. Le courriel de soumission doit être adressé à la rédactrice en chef, Dre Alina N. Stamate, à l'adresse suivante : humainetorganisation@sqpto.ca.

Tous les articles doivent minimalement respecter les balises suivantes :

- Résumé de 120 mots
- 5 mots-clés
- Longueur maximale de 15 pages à double interligne (excluant le résumé, les références, les figures et tableaux)
- Références complètes à la fin avec le doi en format d'hyperlien web
- Tableaux et figures en bonne résolution (en format Word)

Pour les articles empiriques, les auteurs doivent présenter le contexte théorique, la problématique/question de recherche, les hypothèses, la méthode, les analyses, les résultats, une discussion qui comprend notamment les retombées pratiques et théoriques ainsi que les limites et la conclusion.

Pour les articles visant une revue de littérature, les auteurs doivent présenter la méthode d'analyse utilisée, définir et clarifier la problématique analysée, résumer les études antérieures afin d'informer sur l'état de la recherche, identifier les relations, contradictions/incohérences, ainsi que les écarts dans la littérature et suggérer des pistes de recherches futures.

Pour tous les autres types d'articles, les auteurs sont invités à consulter la 7^e édition du Manuel de publication de l'APA (2020).

Entente de publication

Une autorisation de publication selon des conditions précises devra être signée par tous les auteurs préalablement à la publication de tout article dans Humain et Organisation. Cette autorisation est une condition obligatoire de publication.

Documents

Trois documents doivent être envoyés pour chaque article soumis pour évaluation : 1. l'article ; 2. les coordonnées des auteurs ; 3. l'entente de publication.

1. La version anonymisée de l'article ne doit comporter aucune référence aux auteurs, car elle sera soumise pour l'évaluation à l'aveugle.
2. Les coordonnées des auteurs doivent être présentées dans un fichier Word à part et comprendre les informations suivantes pour chacun des auteurs : nom, titres, adresse, numéro de téléphone, courriel.
3. L'entente de publication doit être dûment remplie et signée par chaque auteur. Ce formulaire est disponible sur le site web de la revue.

Informations générales

Chaque article est évalué par deux ou trois évaluateurs indépendants. La décision de la rédactrice en chef est finale. Seuls les articles originaux (non soumis ou publiés ailleurs) sont acceptés. La rédactrice en chef et le comité de rédaction ne sont pas responsables de la perte/non réception d'articles qui auraient été soumis. Un courriel de confirmation sera acheminé à l'auteur principal sur réception de l'article par la rédactrice en chef.

La version finale de chaque article devra faire l'objet d'une approbation par les auteurs avant sa publication.

Localisation web : <https://www.sqpto.ca/fr/humain-et-organisation/>

Adresse de l'éditeur : permanence@sqpto.ca

Coordonnées de la rédactrice en chef

Alina N. Stamate, Ph. D.
Professeure au Département d'Organisation et ressources humaines,
Psychologue industrielle/organisationnelle

École des sciences de la gestion
315, rue Ste-Catherine Est,
Montréal (Québec) H2X 3X2
Téléphone : 514 987-3000 poste 5309
humainetorganisation@sqpto.ca

Co-fondatrices de la revue

Pascale L. Denis, Ph. D.
Professeure au Département d'Organisation et ressources humaines, ESG, UQAM

Carole Lamoureux, Ph. D.
Professeure au Département d'Organisation et ressources humaines, ESG, UQAM

Joanne Greene, M. Ps.
Professeure enseignante et consultante en psychologie du travail

© SQPTO
ISSN : 2369-1522